

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-354-1926 mutations

n° 34-354-1926

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mai 1926

Numéro JO

n° 354 du 31/05/1926

Date du numéro

31 mai 1926

TEXTE INTÉGRAL

le chef du bureau des finances est autorisé à emprover, à litre provisoire, M. Joseph Heibou, en qualité d'auxiliaire comptable, au salaire mensuel de 800 francs.